



Vivre **Cau**

JUIN 2018

Le Guilvinec

p.3-7

Dossier

Port de Plaisance
Budget 2018
Travaux

p.8/9

Animations de l'été

p.10-13

Vie locale

p.14/15

Une page d'histoire

La rue de la Paix avant la
Guerre de 1939-45

le Guilvinec

vue sur océan

www.leguilvinec.com



Édito

Chers amis,

2018 est une année charnière de la mandature, et l'heure est venue de faire un bilan de mi-mandat. Bilan financier tout d'abord, mais aussi bilan des travaux menés jusqu'ici. Jetons un coup d'œil en arrière pour vérifier que les engagements pris auprès de vous, Guilvinistes, lors de la campagne électorale, ont bien été respectés.

Un bon bout de chemin reste à parcourir, mais les gros projets ont été réalisés. Il nous faut à présent nous consacrer à préserver l'existant, c'est-à-dire à entretenir notre patrimoine immobilier (Kergoz, église, mairie,...). D'autres projets sont en cours de réalisation, comme l'aménagement du haut de Moulin Mer (voir photo de couverture) ou la réfection de trottoirs.

Comme espéré, l'ouverture du petit supermarché a favorisé l'éclosion de nouveaux commerces. Vous en trouverez un aperçu dans les pages qui suivent. A nous, habitants du Guilvinec, de faire en sorte de garantir la pérennité de notre économie locale.

2018 est également une année charnière pour le port de plaisance, car ce dossier passe désormais des mains des deux communes du Guilvinec et Treffogat à celles du Syndicat mixte de gestion des ports de pêche-plaisance. A ce propos, la fusion des deux communes, comme je l'ai suggéré à plusieurs reprises en tête-à-tête avec M^{me} le Maire de Treffogat, donnerait plus de poids à ce projet.

Et comme à l'accoutumée, à l'approche de la saison estivale, nous vous dévoilons un panel des animations qui vous seront proposées cet été. Venez nombreux !

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Le Maire, Jean-Luc Tanneau

Sommaire

Magazine édité par la Mairie du
Guilvinec, 33 Rue de la Marine,
29730 Guilvinec
Tel : 02.98.58.10.21
mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tanneau
Rédaction : Claudia Durand
Comité de rédaction : Gaëlle Le Gall,
Sylvie Barbet
Crédits photos : Mairie, Arts'Nimations,
Festival photo L'Homme et la Mer,
Pierre-Jean Berrou
Conception et réalisation :
SoHO! Conseil et design
Imprimé en 2000 exemplaires
par Imprimerie Tanguy - Pont L'Abbé
Si vous ne recevez pas le magazine de votre
ville, vous pouvez contacter la mairie. Des
exemplaires sont à votre disposition.

DOSSIER

Port de Plaisance	p. 3
Budget 2018.....	p. 4-5
Travaux	p. 6-7

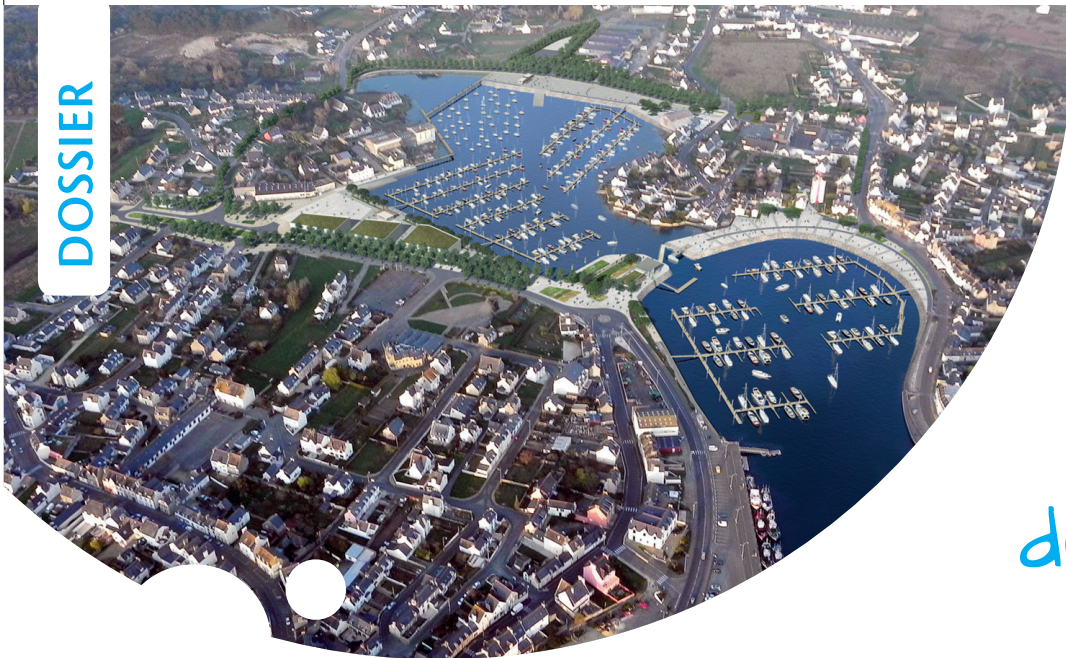
ANIMATIONS DE L'ÉTÉ	p. 8-9
---------------------------	--------

VIE LOCALE

ARTS'Nimations.....	p. 10
Les nouveaux arrivants	p. 11
L'ALSH et le CLC	p. 11
Nouveaux commerces.....	p. 12-13
Un peu de civisme.....	p. 13

UNE PAGE D'HISTOIRE.....	p. 14-15
--------------------------	----------

INFOS PRATIQUES	p. 15
-----------------------	-------



Le projet de port de plaisance

En 2009, les communes du Guilvinec et de Treffiagat, à travers le SIVU pêche-plaisance, ont initié des études de faisabilité pour la réhabilitation des friches portuaires afin d'y développer la plaisance. Pour les mener à bien, un chargé de mission, M. Arnaud Ricard, a été recruté. Il a entamé une concertation avec toutes les parties prenantes : marins pêcheurs, plaisanciers, associations environnementales, riverains..., et les autres personnes concernées de près ou de loin par ce projet.

En 2011, le projet a été labellisé Port exemplaire par le Ministère de l'Ecologie, ce qui a permis d'obtenir des subventions de l'Etat et du Département.

Dans un premier temps, les études ont porté sur le dragage (qualité des produits, cubature) et le taux d'ensablement du port (quasi nul). Ensuite sont venues celles de l'évacuation des éléments de dragage, notamment du sable qui doit servir à la réhabilitation du cordon dunaire de Léchiagat.

De nouvelles études ont été menées sur les mesures compensatoires en raison de la destruction des zones humides. Ce travail s'est fait en partenariat avec la Communauté de Communes et les services de l'Etat. Deux sites ont été plus particulièrement retenus, l'un à Tréguennec, l'autre à Loctudy.

Et afin de montrer le caractère novateur du projet, le SIVU a demandé à l'université de Montpellier de travailler sur l'écoc conception dans le but de pouvoir favoriser le développement des juvéniles dans l'arrière-port. Le projet est aujourd'hui unique en France métropolitaine.

L'estimation financière du projet dans sa globalité (y compris les mesures compensatoires) se monte à 23 M € (actualisation 2017).

La maîtrise des coûts a été recherchée, conformément aux demandes du Département du Finistère, afin de produire un modèle économique affiné et viable.

Actuellement, les contributions financières des deux communes et de la CCPBS seraient :

	Bassin	Aménagements extérieurs
Commune du Guilvinec	1 M €	1,5 M €
Commune de Treffiagat	1 M €	-
CCPBS	3 M €	-

Des partenaires privés se sont manifestés et sont prêts à investir entre 10 et 14 M €. Restent à déterminer les participations du Syndicat mixte, de la Région et de l'Etat.



Depuis janvier 2018, ce dossier est porté par le Syndicat mixte. Il appartient donc à la Communauté de communes de le défendre au sein de cette instance, afin que ce projet structurant pour le territoire se réalise. Le Président du Syndicat mixte s'est engagé à réunir les financeurs publics au cours du 1^{er} semestre 2018. **Une réponse définitive sera donnée en fin d'année.**

Un audit a été demandé par le Préfet de Région et le Préfet du Finistère pour évaluer la capacité d'investissement de la commune. **Le résultat confirme notre bonne santé financière et permet notre participation au projet sans augmenter la pression fiscale au Guilvinec.**



Budget 2018 : Un budget prudent mais ambitieux

Le budget de la commune comporte deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui s'équilibrent en recettes et dépenses. La section de fonctionnement correspond à ce qui relève de la vie courante de la commune. La section d'investissement concerne les acquisitions importantes et les programmes de travaux sur voirie, bâtiments communaux,... Elle incarne l'avenir.

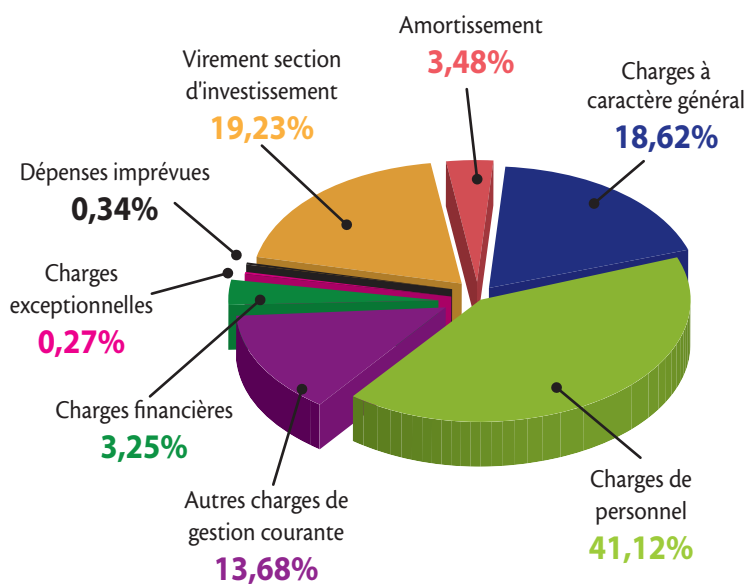
Le budget 2018 de la commune a été voté le 13 avril 2018.

La section de fonctionnement s'élève à :
2 918 000,00 €

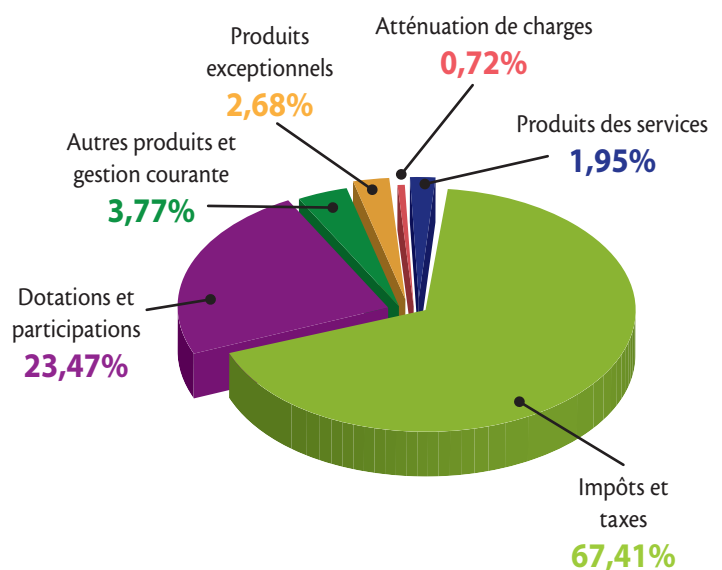
La section d'investissement s'élève à :
1 979 800,00 €

Le budget 2018 est presque équivalent à celui de l'exercice précédent. Il traduit l'ambition de poursuivre les programmes de l'équipe municipale, malgré la baisse constante des dotations de l'Etat et des subventions. Grâce à l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, et sans augmenter les taxes locales, il est possible de dégager de l'autofinancement pour couvrir en grande partie le programme d'investissement, sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

Budget commune du Guilvinec :
section de fonctionnement
Dépenses



Budget commune du Guilvinec :
section de fonctionnement
Recettes



Analyse financière

Une étude financière a été réalisée en 2017 par la Direction Régionale des Finances Publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine. Son objet : mesurer la capacité financière de la commune par rapport au financement du projet d'extension du port de plaisance Tréffiagat/Le Guilvinec.

En voici quelques extraits :

La commune du Guilvinec présente une situation financière relativement favorable. Elle dispose d'un très bon niveau de CAF (capacité d'auto-financement, cf tableau ci-après) qui lui permet de disposer d'une bonne

capacité de désendettement. Son fonds de roulement est également positif. L'évolution de la CAF brute, en augmentation constante depuis 2013, témoigne de l'amélioration de la performance de la collectivité, constatée également au travers de la baisse de ratio de rigidité des charges structurelles, à la faveur d'une réduction de dépenses obligatoires conjuguée à une augmentation des produits réels de fonctionnement.

Après avoir été en négatif en 2013 et 2014, le fonds de roulement (FDR) du budget principal s'est établi pour atteindre un niveau par habitant (263 €/hab) très légèrement supérieur

à la moyenne de la strate départementale (254€/hab).

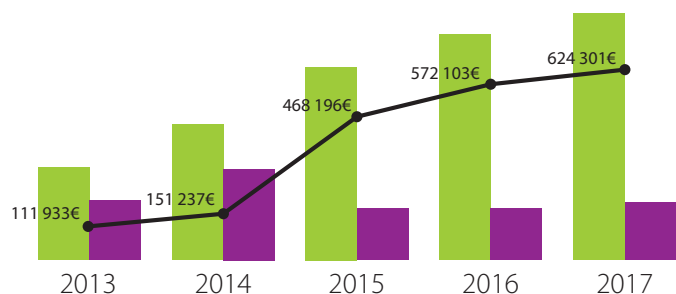
Par ailleurs, la trésorerie, en augmentation constante depuis 2013, atteint 1,1 M€ fin 2016.

Ainsi, la commune a su gérer ces dernières années les finances avec rigueur, sans augmenter les taxes fiscales. Elle a su anticiper sur la baisse des dotations globales de fonctionnement en maîtrisant les dépenses, mais sans renoncer pour autant aux projets structurants sur la commune, afin de conforter l'attractivité du Guilvinec.

Une capacité d'auto-financement en nette progression depuis 2013

Entre 2013 et 2017, la capacité de la commune du Guilvinec à dégager des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement a été multipliée par 6 environ.

Évolution de la CAF nette :



■ CAF brute ■ Remboursement direct de l'exercice —●— CAF nette

Source : Direction générale des finances publiques et Direction Régionale des Finances Publiques de Bretagne et d'Ille et Vilaine

Les dotations de l'État en constante diminution

La dotation globale de l'État représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales.

Entre 2013 et 2017, la commune a enregistré une baisse de 39,10 % du montant de ses dotations globales de fonctionnement (DGF).

2013 : 500 000 euros

2017 : 304 000 euros

Nouvelle caserne des pompiers

La contribution de la ville du Guilvinec aux charges de fonctionnement et d'investissement 2018 du centre de secours sud bigouden :

Investissement : appel de fonds de la commune du Guilvinec : **261 725 €** payable sur 4 exercices, le montant total des travaux s'élevant à 1 261 654 €

Fonctionnement : participation annuelle de la commune du Guilvinec : **89 000 €**

Pour conclure

Sur le plan budgétaire, la commune ne pourra pas aller au-delà des efforts consentis depuis plusieurs années. Aussi, fusionner avec une autre commune permettrait de bénéficier d'avantages financiers non négligeables et de mutualiser des moyens humains et financiers. Ce serait aussi une magnifique occasion de partager avec les habitants un projet pour le territoire... L'État incite fortement les communes à se regrouper, notamment sur le plan financier. Ne laissons pas passer cette chance.

Daniel Le Balch



Retour sur les travaux réalisés...

D'année en année, la physionomie de notre ville évolue. Certes, les bouleversements ne sont pas très importants, mais les travaux engagés au cours de ces trois dernières années contribuent à embellir notre cité et faciliter, voire sécuriser, les déplacements au quotidien. Il s'agit d'en faire une ville attractive tant pour de potentiels résidents que pour des vacanciers séduits par les panoramas, la pêche, et les activités nautiques variées de notre territoire. Pour autant, il convient de ne pas oublier la maintenance d'un patrimoine communal important qui nécessite de lourds travaux d'entretien, voire de rénovation.

Une ouverture sur le centre ville

Le réaménagement de l'aire de boules et du parking attenant ont permis de créer une véritable ouverture sur le centre-ville. La création de parterres et l'implantation d'arbres contribuent à donner à cet espace une touche de verdure en centre-ville. Par ailleurs, l'animation générée par les boulistes d'un côté, les clients en terrasse, les étals de petits producteurs locaux, les activités festives de l'autre, incite les visiteurs à se diriger vers le centre commerçant.

Coût des travaux : 285 000 euros subventionnés à hauteur de 165 000 euros par l'Etat, la Région et le Département.

L'aménagement de la rue de la Grève Blanche

Reporté à plusieurs reprises en raison de son coût, l'aménagement de la rue de la Grève Blanche et de la rue Gabriel Péri s'est achevé en cette fin d'année 2017 par la mise en place des plantations et l'ouverture des emplacements de stationnement paysagers.

Ces travaux qui se sont échelonnés sur les années 2016 et 2017 ont consisté à effacer la totalité des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Les réseaux d'assainissement et de collecte des eaux pluviales ont également été rénovés.

L'aménagement complet de la rue, avec une voirie sécurisée tant pour les véhicules que pour les piétons, un traitement paysager complet avec des parkings enherbés, et un éclairage moderne économe en énergie, en fait désormais une voie d'accès à la plage des plus agréables.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 530 000 euros, exception faite de l'effacement complet des réseaux pris en charge par le Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère pour un montant de 400 000 euros. L'opération a été subventionnée à hauteur de 150 000 euros par l'Etat et le Département.

La rue de Lanvar

Cette voie fréquentée a connu plusieurs accidents de la circulation ces dernières années. Un problème aigu de sécurité, des difficultés d'écoulement des eaux pluviales, une voirie en mauvais état ont conduit à un aménagement complet de la rue dont les travaux viennent de s'achever. Reste à réaliser le marquage au sol, dès que les conditions météorologiques le permettront.

Ces travaux ont coûté 127 000 euros.

La reconstruction du platelage de la Grève Blanche

Ouvert au public en 2006, le platelage était devenu un lieu de promenade incontournable tant pour les Guilvinistes que pour les estivants. Malheureusement, la mauvaise qualité de sa construction et sa dégradation rapide ont conduit la commune à engager une procédure contre le maître d'œuvre et le fournisseur de bois. A l'issue de ce procès, ceux-ci ont été condamnés solidairement à verser à la commune la somme de 367 327 euros au titre du préjudice subi.

Entre temps, la reconstruction complète du platelage a été entreprise dans un matériau présentant une pérennité beaucoup plus importante que le bois d'origine, en l'occurrence un matériau issu du recyclage de bouteilles plastiques. Cette magnifique promenade a, de nouveau, été rouverte au public le 14 juillet 2017. Si elle permet de profiter au maximum des magnifiques paysages marins, elle contribue également à la préservation d'un espace dunaire extrêmement fragile.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 504 072 euros, subventionnés par l'Etat à hauteur de 90 000 euros.



Les réalisations à venir

D'ores et déjà, des travaux sont programmés pour les prochaines années. Certains sont même déjà engagés ou en cours de réalisation.

La rénovation de la maison médicale

Racheté par la commune, le bâtiment du centre médical va faire l'objet d'une rénovation destinée à en favoriser l'accessibilité, améliorer l'accueil des patients, et réduire la facture énergétique. L'opération a également pour objet de développer des conditions matérielles de nature à renforcer la cohésion des acteurs locaux de la santé. Les travaux prendront également en compte l'amélioration de l'accueil des étudiants en médecine, dont le séjour dans notre ville est de nature à susciter des vocations pour une implantation définitive.

Le coût des travaux envisagés est de 280 000 euros, subventionnés à hauteur de 163 000 euros. A cela, il faut rajouter l'achat du bâtiment pour 220 000 euros.

L'église Sainte-Anne

L'état de dégradation de l'église nécessite des travaux de remise en état. L'urgence réside dans la mise en sécurité du clocher dont les travaux ont démarré au cours du premier semestre 2018, pour un montant d'environ 40 000 euros. Il s'agit là d'une première tranche de travaux conduits par un architecte spécialisé en rénovation de patrimoine historique. L'état de délabrement de l'édifice lié à un défaut d'isolation des murs va nécessiter une programmation de travaux sur plusieurs années.

Le transfert de l'école maternelle

Le transfert de l'école maternelle vers l'école primaire nécessite une opération d'aménagement afin d'adapter les locaux à l'accueil des tout-petits. Ces travaux, en cours de réalisation pendant les vacances scolaires, seront achevés ce printemps.

Montant des travaux : 80 000 euros.

Le gymnase Manu Berrou



Construit dans les années 1970, confronté à de multiples problèmes techniques, dont des problèmes de sécurité, présentant une certaine vétusté, inadapté aux règles actuelles d'accessibilité, le gymnase va nécessiter des travaux importants de remise en état. Il faut rappeler que cet équipement, s'il est utilisé par des associations locales, est très majoritairement utilisé au bénéfice des deux collèges implantés sur la commune.

Le montant des travaux est évalué à environ 500 000 euros. Il est clair que la commune ne pourra pas supporter la charge de la remise en état de ce gymnase à vocation pluricommunale sans une participation significative de l'Etat, du Département, voire de la Communauté de communes.

La verrière du Malamok

La conception même du bâtiment du Malamok a posé des problèmes dès sa construction. Malgré les différentes réparations engagées, les infiltrations d'eaux se sont succédées, contribuant à la dégradation du bâtiment et hypothéquant les conditions de travail du personnel et l'accueil des utilisateurs et du public.

Une étude sera nécessaire à brève échéance pour modifier la conception de la toiture, au niveau de la verrière, et mettre un terme aux problèmes d'infiltration d'eaux.

Le manoir de Kergoz

Une étude va être prochainement engagée avec le concours de l'Architecte des Bâtiments de France pour restaurer le mur d'enceinte du manoir de Kergoz qui menace de s'effondrer. Le montant des travaux n'est actuellement pas évalué, mais ceux-ci devront être impérativement réalisés à brève échéance.



La toiture de la mairie

La réfection complète de la toiture de la mairie sera réalisée en 2018. Ces travaux, déjà plusieurs fois reportés, sont rendus nécessaires par les infiltrations d'eaux récurrentes lors de précipitations d'eaux importantes. Le montant prévu de ces travaux est de 50 000 euros environ.

Pierre Brunot

Les Animations de l'été

22 juin

Fête de la Musique
Radio-crochet / Orphée
Place de la Poste

Du 1^{er} juillet
au 31 août

Exposition Les croix
sur nos chemins
Chapelle Saint Trémeur

3 juillet

Murder party
Centre de Loisirs

6 juillet

Soirée crêpes en musique
Parking de la Petite Sole



Du 6 au 8 juillet

Breizh Swing Festival
Centre de Loisirs

Du 7 juillet au
2 septembre

Exposition peintures
Hervé Pavec
Médiathèque Abri du Marin

8 juillet

Pardon de Saint-Trémeur
Chapelle Saint-Trémeur

8 juillet

Festy Beach - Marche
aquatique
Plage de la Grève blanche

Du 9 au 13 juillet et
du 16 au 20 juillet

Stages de croquis et peinture
en plein air

Les 10, 11, 15
et 16 juillet

Retransmission de la coupe
du monde de foot
Centre de Loisirs



11 juillet

Concert de guitare classique -
Raphaël Charrier / Nazca
Chapelle Saint Trémeur

Du 13 au 21 juillet

Tournoi de Tennis
Lagad Yar

13 juillet

Fête du travailleur bigouden
Parking de la Petite Sole

14 juillet

Feu d'artifice sur le pont
Parade aux flambeaux / souper /
bal populaire
Esplanade du CLC



15 juillet

Festy beach – Zumba
Plage de la Grève blanche



15 juillet

Cirque français
Arrière-port

18 juillet

Braderie du Secours Populaire
20, rue Emile Zola

18 et 19 juillet

Guignol et les pirates
Esplanade du CLC

19 juillet

Concert de harpe celtique
Nolwenn Arzel
Chapelle de St-Trémeur



20 juillet

Les Estivales - Soirée irlandaise
Parking de la petite Sole



22 juillet

Marathon photos du Festival Photo
Médiathèque Abri du Marin

22 juillet

Marathon "Les Etoiles de la Baie"
Rue de Men Meur

23 juillet

Concert du duo Arrin
Chapelle Saint Trémeur

24 juillet

Cirque Pinder
Arrière- port

Du 27 au 29 juillet

Fête foraine
Parking de la petite Sole

29 juillet

Festy Beach - Gym Pilates
Plage de la Grève blanche

31 juillet

Concert duo Vestur-Le Goff
Chapelle Saint Trémeur

3 août

Les Estivales - Soirée Rock
Parking de la petite Sole



4 août

Marionnettes du Théâtre Lyonnais - Guignol

5 août

Festy Beach - Hula hoop
Plage de la Grève blanche

7 août

Concert de trompette Jean-Jacques Petit
Chapelle Saint Trémeur

8 août

Braderie - Secours Populaire
20 rue Emile Zola

10 août

Les Estivales - Fest Noz
Parking de la petite Sole

10 août

Braderie des commerçants
Rue de la Marine

11 août

Fête de la mer
Port

12 août

Festy Beach - Relaxation
Plage de la Grève blanche



12 août

Concert Résonances baroques
Chapelle Saint Trémeur

15 août

Troc et puces des Pompiers
Stade municipal

15 août

Randonnée autour du port de Guilvinec-Léchiagat

17 août

Les Estivales - Fest Noz
Parking de la petite Sole

18 août

Marionnettes du Théâtre Lyonnais - Guignol
Rue Jacques de Thézac

18 août

Marathon photos du Festival Photo
Rue Jean Baudry



19 août

Festy Beach - Marche aquatique
Plage de la Grève blanche



22 août

Cirque Médrano
Arrière- port

Du 1^{er} au 16 septembre

Exposition Les croix sur nos chemins
Chapelle Saint Trémeur

15 et 16 septembre

Journées du patrimoine à St Trémeur
Chapelle Saint Trémeur



FOCUS SUR...

ARTS'Nimations
 Activités Artistiques
 et Culturelles

ARTS'Nimations

ARTS'Nimations est une toute jeune et très motivée association guilviniste, qui a la volonté de dynamiser l'offre festive sur la commune au travers d'un large panel d'animations. Entretien avec sa Présidente, Jacqueline BAGOT :

Jacqueline, quel est le but de votre association ?

JB : Nous souhaitons contribuer à donner vie au Guilvinec tout au long de l'année, et non seulement pendant la saison estivale. Nous misons sur nos compétences, artistiques ou autres, pour tâcher d'organiser un maximum d'événements festifs sur la commune.

Que proposez-vous aux Guilvinistes ?

JB : En 2017, nous avons participé à la Fête du Pesked d'Haliotika : Pucés de mer, Salon d'art et d'artisanat d'art... ; nous avons également organisé une grande fête début décembre : Noël au Manoir. Nous projetons de reconduire ces animations, et peut-être d'autres, cette année, avec l'espoir qu'elles attireront encore plus de visiteurs.

Acceptez-vous de nouveaux membres et ceux-ci doivent-ils avoir des compétences particulières ?

JB : Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Et il n'est pas nécessaire d'avoir des prédispositions artistiques ou autres, même si le nom de l'association le laisse supposer. Comme dans toute association, l'essentiel est de donner un peu de temps, de partager des idées, de proposer, pourquoi pas, de nouvelles activités, d'aider dans les démarches ou sur le terrain. Evidemment, chacun aide suivant ses disponibilités...

Merci Jacqueline.

Si vous souhaitez contacter l'association :

Par courrier : 10, rue Alain Furic, 29730 Le Guilvinec

Par mail : arts.nimations@gmail.com

Par téléphone : 06 88 75 39 83





Les nouveaux arrivants

Le Maire et l'équipe municipale ont accueilli les nouveaux Guilvinistes le 7 novembre dernier au château de Kergoz. Venus de plusieurs régions de France, ils ont choisi de poser leurs valises pleines d'espoir au Guilvinec.

Pour la plupart, ils étaient venus précédemment en vacances. La région Bretagne, les animations diverses au Guilvinec et aux alentours ont séduits, ainsi que toutes les infrastructures de proximité : commerces, hôpital, manifestations culturelles, etc.

Se promener en respirant l'air iodé et facilement le long du littoral, pouvoir faire du vélo sans trop de dénivelé : un amour de Bretagne !

L'ALSH et le CLC

Comme certains d'entre vous ont pu en être informés ou le constater en s'y déplaçant, le Centre de Loisirs et de la Culture (anciennement Malamok) a rouvert ses portes en janvier dernier.

Déborah Percelay et Sylvie Camus s'activent chaque jour avec le sourire pour que cet établissement devenu municipal poursuive ses activités sociales et culturelles. Déborah est Directrice de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Elle conçoit et organise en collaboration avec les adjointes référentes des 2 communes du Guilvinec et de Plomeur les activités des mercredis et des vacances scolaires de nos jeunes enfants, avec le souci permanent d'apporter un service de qualité optimale.

LE PROJET DE L'ALSH : autonomisation / coopération à travers la vie en collectivité / rencontres / expérimentations ludiques / découvertes.

Les familles sont de plus en plus nombreuses à confier leurs enfants pendant les petites et grandes vacances scolaires.

Cet été, les enfants des communes de Guilvinec et Plomeur sont accueillis du lundi 9 juillet au vendredi 31 août.

LE PROJET CULTUREL s'exprime à travers les nombreuses activités en journées et les animations en soirées qui ont eu lieu depuis janvier 2018.

Les activités en journée pourraient d'ailleurs s'enrichir des compétences de Guilvinistes qui ont des talents méconnus (décoration / travail manuel), et qui pourraient se faire connaître auprès de Sylvie Camus pour organiser des activités à partir de la rentrée de septembre 2018.

Les bénévoles sont les bienvenus !

La commune du Guilvinec a mis en place, fin janvier, des permanences d'aide à la rédaction de courriers, officiels comme personnels, chaque jeudi matin de 9h à 12h. L'idée est d'aider les administrés, mais aussi de leur donner les clés pour qu'ils puissent à terme s'en sortir par eux-mêmes.



Nouveaux commerces

LE TAPISSIER : M. JAFFRÉ

(rue de la Marine)

M. Gildas Jaffré est tapissier depuis 1975. Il est passé par l'école d'Auray puis il a poursuivi son apprentissage chez les Compagnons du Devoir. Il a travaillé dans de nombreux pays dont les cultures ont enrichi son savoir-faire : l'Arabie Saoudite, les Etats-Unis, l'Angleterre, la Suisse. C'est désormais un Breton du Guilvinec où il a élu domicile et où il se sent bien. A la faveur d'une rencontre décisive, il a ouvert cet atelier en espérant faire profiter les Guilvinistes de ses compétences.



6 SALONS EN PAYS BIGOUDEN DONT 2 AU GUILVINEC

Le tatouage revient en force : souvent, il a une charge symbolique et de plus en plus esthétique : en somme, des œuvres d'Art sur l'épiderme qui ne semblent pas être un épiphénomène. Il est en lien avec le monde des marins.

M. Julien Bassement (rue de la Marine)

M. Bassement est un tatoueur autodidacte qui a ouvert son salon en avril 2017 rue de la Marine. Il a effectué son 1er tatouage à 17 ans. Sa plus belle émotion et ce qui le motive dans cette activité ? Il a tatoué une personne de 92 ans qui voulait pérenniser l'attachement à son animal domestique à travers un tatouage qu'elle a créé elle-même. Julien perce également les oreilles qui veulent se faire élégantes !



M. Vincent Loussouarn (rue de la Paix)

« Le Marquiste était celui qui marquait » explique M. Vincent Loussouarn, dessinateur de formation. C'est un vieux métier du Livre d'où l'enseignement du salon : « l'Aiguille du Marquiste » et sa décoration faite d'objets anciens et de livres. Il a ouvert son salon le 21 juin 2017 et le tatouage qui l'a « marqué » à ce jour est celui de cet homme passionné de mécanique qui a voulu représenter des pièces mécaniques sur un bras : il s'est en parti « robotisé ».



BIGOUDEN CUIRS et LES ARTS SECRETS

(rue de la Marine)



M^{me} Sylvie Joncour vient d'ouvrir fin avril une « boutique multi-créateurs artisans d'art » : Bigouden cuirs et les Arts Secrets. Elle est ouverte toute l'année !

Son parcours professionnel est jalonné d'expériences multiples dans des activités toujours choisies pour enrichir ses compétences : de la réparation et entretien d'accessoires en cuir pour chevaux à la création d'objets en cuir en passant par la comptabilité de petites puis de moyennes et enfin de grandes entreprises. Elle aimerait diffuser un esprit « Locronan sans les pierres » dans notre rue de la Marine. La boutique met en valeur les objets d'art de 9 créateurs en plus de ses réalisations.





LE PETIT BISTROT

BAR A VIN (rue

de la Marine) a ouvert ses portes fin mars après quelques travaux de rafraîchissement :

M. et M^{me} Dibos Eric et Céline avaient envie de s'installer en Bretagne : Le Guilvinec ? Un projet familial, des souvenirs de vacances au Guilvinec.

Ils accueillent leurs clients dans une atmosphère familiale et chaleureuse.

Le bar à vins nous familiarise avec des blancs, des rosés et des rouges qui peuvent être servis au verre et qui sont tous issus de propriétaires récoltants.

LA MAISON KEREON

(rue de la Marine)

M et M^{me} Brachet, traiteurs, ont ouvert le 24/02/18 une Maison : on y emporte des plats cuisinés du jour. On peut également s'y restaurer sur place ! La formule séduit, et nos cuisiniers, épanouis au Guilvinec, remercient chaleureusement

les propriétaires des lieux d'avoir donné un coup de pouce à leur concept et de leur avoir fait confiance. M. et M^{me} Brachet tiennent à faire savoir que l'accueil qui leur a été réservé par la clientèle locale les a enchantés.



Chacun se réjouit de voir la rue de la Marine « reprendre des couleurs ». C'est une préoccupation constante de notre municipalité de « donner un coup de pouce » aux commerçants installés dans des locaux à loyer modéré lui appartenant. Deux commerces « Ephémères » et « un Jour un Ongle » ont pu pérenniser leurs activités dans d'autres locaux... et toujours au Guil !

C'est notre intérêt à tous de voir des commerces vivre de leurs prestations, de voir DES GUILVINISTES ET DES TOURISTES circuler en ville.

Un peu de civisme

DÉJECTIONS CANINES

C'est un fait, la propreté des rues dépend pour beaucoup du comportement des propriétaires d'animaux : un chien tenu en laisse pendant les promenades quotidiennes, un petit sac tout prêt dans la poche pour ramasser les crottes. Pour la grande majorité d'entre vous, c'est une habitude prise depuis longtemps. Mais il arrive encore dans certains quartiers de voir des endroits constellés de crottes, au grand dam des riverains. Aussi, essayons de convaincre les récalcitrants : le ramassage de ce que Médor laisse sur le trottoir ou dans le caniveau, c'est facile, ça prend trente secondes, et ça ne coûte rien : la mairie vous fournit des sacs Toutounett, il suffit de les demander à l'accueil. Et vous contribuez à la qualité de vie de vos concitoyens, ce n'est pas rien...



DÉSHERBAGE

Nous vous en avons parlé dans le bulletin précédent : l'emploi des produits phytosanitaires est désormais proscrit dans les collectivités territoriales. L'arrachage manuel, s'il est la seule alternative efficace aux désherbants chimiques, est chronophage, et un entretien régulier, comme vous y avez été accoutumés, de l'ensemble des bordures de trottoirs et des espaces verts est impossible pour les agents des services techniques communaux. Aussi, donnons-leur un coup de main en nettoyant nous-mêmes les abords de nos habitations.

DÉBROUSSAILLAGE

Le débroussaillage relève de la salubrité publique. Un terrain laissé en friche peut offrir des repaires aux nuisibles, et constitue un préjudice esthétique pour le voisinage, mais il représente surtout un danger lié aux risques d'incendie. Aussi, il appartient aux propriétaires d'entretenir régulièrement leurs terrains. Ce nettoyage doit être fait impérativement avant le 22 juin, faute de quoi la commune mande un intervenant et facture ensuite au propriétaire la prestation, en majorant le tarif.





La place
Wilson vers 1920

Une page
d'histoire

La rue de la Paix avant la Guerre de 1939-45

La rue de la Paix, autrefois rue de la Pointe, vient croiser la rue de la Marine dans la place d'Estienne d'Orves, naguère place Wilson du nom du Président des Etats-Unis, et avant 1914 place de la Cale. Avant la création de notre commune en 1880, elle était désignée rue n°3. Sur le cadastre de Plomeur dont Le Guilvinec dépendait, il n'y avait même pas de chemin de campagne à son emplacement actuel. Des champs, rien que des champs...

Longue de 250 m, en pente légère, elle permettait de rejoindre la « cale kozh », la première cale du port, construite en 1869. Là se trouvaient la maison des douanes et le bureau du port, aujourd'hui sous le terre-plein de la criée. Mais la rue de la Pointe était appelée à se développer et voir l'installation de bâtiments liés à la mer, à la pêche et aux marins.

C'est par elle que les pêcheurs des nouveaux quartiers d'habitation (quartier de la Palue, quartier des Pêcheurs, quartier de Verdun...) rejoignaient autrefois la seule cale de débarquement, avant la construction du môle et de ses annexes. Elle a sûrement entendu résonner des milliers de sabots de bois cloutés dans les nuits et petits matins de pêche.

A son extrémité sud bientôt furent construites deux hautes maisons : l'une d'entre elles était propriété d'Héloïse Stéphan, Douarneniste, cabaretière, mais aussi boulangère. La maison de commerce approvisionnait les barques. Le cheval de la maison transportait les poissons (surtout des maquereaux) jusqu'au train de Quimper. Au retour des pêcheurs, la grande salle du comptoir était comble pour la chopine de pêche. Six autres cabarets s'ouvriraient bientôt dans la rue.

La rue de la Pointe fut dédoublée par la rue Froide, devenue rue Joseph Stéphan (résistant de 1944) ; cette dernière était étroite et coupait en oblique la principale. Elle voyait peu le soleil, d'où son nom original.

En l'absence de criée sur l'étroit terre-plein gagné sur la mer, deux magasins de marée vont devoir s'installer sur la rue de la Pointe : celui de Louis Stéphan, fils d'Héloïse, et en face, celui de Le Gall, Douarneniste, qui avait acheté le vivier Pichot, recouvert aujourd'hui par l'actuelle criée. Ces magasins étaient construits comme des pentys, avec un prolongement. L'un deux est devenu la cordonnerie Coupa. Celui d'en face, longtemps géré par la famille Quéffélec, était spécialisé dans la vente des crustacés.

Les champs encore nombreux, surtout du côté ouest, ont intéressé la coopérative des patrons pêcheurs qui y firent construire dans les années 20 un entrepôt pour le matériel de pêche. Des bateaux venant de Douarnenez ou de Norvège livraient des tonneaux de roque pour la pêche à la sardine.

Débarqués sur la cale ou la digue, les tonneaux (et plus tard les bidons d'essence) étaient roulés – parfois par des enfants – vers le magasin, jusqu'au jour où la coopérative fit construire un dépôt plus pratique sur les rochers du port.

Une famille de commerçants douarnenistes – encore –, Thomas–Le Bihan, choisit Le Guilvinec, « ville nouvelle », pour prospérer. Anna Le Bihan et sa sœur Yvonne, en coiffes « pen sardin », ouvrirent une grande mercerie pour Bigoudènes et autres, mitoyenne au magasin de marée Stéphan. M. Thomas construisit à l'angle de la future rue de l'Asile, qui n'était pas encore terminée, un dépôt de bois et charbon pourvu de hauts murs, et une écurie pour sa jument grise qui livrait à domicile. Malheureusement la guerre éclata, et la jument fut mobilisée dès 1939. On ne l'a plus revue, disparue dans le nord de la France. Elle ne fut pas remplacée.

D'autres artisans, ferblantiers, soudeurs, – Criquet et Le Drézen – ouvrirent boutique dans la rue, sur la rive droite en allant vers le port. Ce sont les rescapés des équipes de boîtiers qui fabriquaient une à une les boîtes de fer-blanc destinées aux conserves de sardines. Chaque usine avait son équipe avec de nombreux apprentis.

La fabrication industrielle des boîtes causa du chômage chez les ferblantiers, qui durent encore subir plus tard la concurrence des sertisseuses automatiques.

Trois épicerie mitoyennes séparaient les ateliers des soudeurs. Celle de Mme Michel était en outre un cabaret, mais surtout un capharnaüm où l'on trouvait tout ce que les Bigoudènes pouvaient désirer. Mme Michel était la veuve d'un descendant du contremaître Michel, venu de Concarneau pour diriger l'équipe de soudeurs de la principale usine guilviniste. On a connu la photographie de M. Michel, encadré de tous ses ouvriers et de ses apprentis, alignés comme pour une photo de classe.

La rue de la Pointe avait déjà ses friches avant-guerre. Une autre maison commerciale avec des devantures d'époque, appartenant semble-t-il aux Le Brun, fut rachetée par la famille Cossec qui en fit des logements pour

pêcheurs tout près du port. Aujourd'hui cet ensemble avec cour et jardin est devenu un parking.

La construction navale s'installa aussi dans notre rue, face au magasin de charbon. Victor Daniélou y construisit canots, chaloupes, et même quelques pinasses. Ce fut l'un des premiers chantiers navals du port. Auparavant, la plupart des bateaux du Guilvinec étaient construits à Concarneau, Douarnenez, voire à Pont-L'Abbé.

A 250 m de la mer, le lancement des barques se faisait sur des chariots tirés à l'aide de cordages par les charpentiers et les marins de l'équipage, aidés par les pêcheurs du quartier et par tous les enfants disponibles.

Une vraie fête de quartier. La mise à l'eau avait lieu sur la cale kozh, à grande marée haute.

Le chantier hélas s'arrêta de construire avant la guerre, concurrencé par ceux du fond du port. Son espace devint un verger protégé par de hauts murs au sommet couvert de tessons de bouteilles. Cela n'empêchait pas les enfants de les gravir. Le plus grand risque était celui d'être surpris par le propriétaire.

Au-delà du chantier, vers le nord de la rue, une salle de danse et occasionnellement de cinéma fut créée par Simon Biger, voilier, qui semble-t-il ne l'occupa pas mais partit vers le sud-Bretagne fabriquer et réparer les voiles. La maison d'habitation fut occupée par la famille Le Pape. La salle fut louée pour la projection de grands films muets itinérants, comme Les deux orphelines, Ben Hur, La porteuse de pain, etc.

La maison de l'angle nord-est, touchant la rue de la Grève Blanche, était celle du douanier en retraite Pennamen, originaire du Cap Sizun. On peut voir encore au pignon le « banc ar matoutar », le banc de pierre du douanier, qui aimait regarder le passage et particulièrement celui des marins pêcheurs revenant de mer, le panier de poissons de la godaille au bras.

Hélène, l'aînée des filles du matoutar, garda un certain temps l'habit du Cap avec la coiffe « pen sardin ». Comme elle avait peu de succès au bal auprès des cavaliers, jeunes marins, elle s'habilla en Bigoudène. Elle se maria avec Louis Morzadec, patron du canot à misaine « Caprice ». Au cours de l'occupation allemande, elle s'était liée d'amitié avec quelques jeunes soldats de la Kommandantur, dont Hans, peu militaires, qui lui rendaient visite. Ils l'appelaient « maman Hélène ».

Ainsi presque toutes les maisons et tous les bâtiments de la rue avaient un rôle lié à la mer et à la pêche. On peut y ajouter un petit noyau de maisons Biguais sur les deux côtés de la rue, comme si la construction de celle-ci avait coupé leur parcelle en deux parties. Les Biguais étaient aussi des descendants de douaniers installés dès le 19^{ème} siècle dans le vieux Guilvinec.

Ah mais voilà ! A l'extrémité nord de la rue, on entraînait pourtant dans le monde campagnard ! Deux pentys, avec des étables qui possédaient une vache chacune, poules et cochon, et qui fournissaient du lait aux bébés du quartier.

L'une des fermettes appartenait à Marie-Louise Folgoas, épouse Cariou, surnommée « Marie-Louise ar veur ». Elle promenait sa pie-noire le long des chemins vers les champs proches du bord de mer. Client assidu, l'auteur de ces lignes s'était fait rabrouer pour l'avoir appelée par son surnom en breton ! Pas contente Marie-Louise !

L'autre fermette appartenait à Marie Lucas, qui conduisait sa vache à travers Le Guilvinec vers les prairies de Traon Ar Maner (en bas du manoir), où elle avait loué une parcelle. La Bigoudène Marie Lucas parlait un français distingué. Originaire de Penmarc'h et orpheline de mère, elle avait été élevée par des religieuses et mariée par « gouritage » à un marin pêcheur, Louis Berrou du Guilvinec.

Remerciements à Germaine Stéphan et Joseph Folgoas.

Pierre-Jean Berrou



Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 10h à 12h (permanence état-civil)

02 98 58 10 21

mairie@leguilvinec.com

PERMANENCES CCAS

Le lundi et le mardi de 9h15 à 11h30
Sans rendez-vous

PERMANENCES URBANISME

Le mercredi et le jeudi de 14h à 16h30
Sans rendez-vous

PERMANENCES DES ÉLUS

Jean-Luc TANNEAU, Maire : sur RDV
Daniel LE BALCH, 1^{er} adjoint : sur RDV
Stéphanie GADONNAY, adjointe aux affaires sociales : mardi matin sans RDV
Pierre BRUNOT, adjoint aux travaux : le mardi matin sur RDV
René-Claude DANIEL, adjoint à l'urbanisme : mardi et vendredi de 14h30 à 16h sur RDV
Gaëlle LE GALL, adjointe communication / associations : sur RDV

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le jeudi de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous au 02 98 58 10 21

MARCHÉS

Les mardis et dimanches matins

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

1^{ER} JUIN
30 SEPT 2018

8^{ÈME} ÉDITION

BRETAGNE[®]

Une promenade photographique à travers la commune : les rues, les places, les murs des maisons se transforment en musée, pour faire vibrer des images, à partager sur une thématique universelle : les relations de l'Homme et de la Mer. Avec cette année deux nouveaux espaces : Noroît et Suroît.

Photo : Zacharie Rabeht

www.festivalphotoduguilvinec.bzh

L'HOMME ET LA MER



FESTIVAL PHOTO DU GUILVINEC